



LA JOURNÉE DES
ENTREPRENEURS BRETONS
QUI OSENT LE MONDE !

6^e
édition



Lundi 2 juillet 2018
RENNES
Couvent des Jacobins

BRETAGNESM
COMMERCE
INTERNATIONAL

Avec le soutien de / With the support of
  CCI BRETAGNE

ATELIER

Comment sécuriser son contrat de distribution international

La distribution internationale en quiz

- **Les bonnes questions, c'est bien !**
- **Les bonnes réponses, c'est encore mieux !**

Intervenant

Christophe Héry, Lmt Avocats
Avocat au Barreau de Paris

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Y a t il une différence entre un agent et un distributeur ?

- 1. Non ! Ils vendent tous les deux mes produits.**
- 2. Non ! Ils rognent tous les deux ma marge.**
- 3. Oui ! Le premier agit en mon nom et pour mon compte.**
- 4. Non ! Ils sont tous les deux indépendants.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Y a t il une différence entre un agent et un distributeur ?

3. Oui ! Le premier agit en mon nom et pour mon compte...

... et le second achète puis revend en son nom et pour son compte.



**Chaque partenaire a son rôle économique et
a son contrat propre**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Les CGV sont elles suffisantes pour formaliser avec mon acheteur une relation de distribution ?

- 1. Oui car elles sont au dos de mes factures et en quatre langues !**
- 2. Non ! Il S'agit de deux types de relations différentes.**
- 3. Y'a intérêt ! J'ai déjà eu du mal à les lui faire accepter.**
- 4. Cela dépend du distributeur : c'est à lui de demander un contrat.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Les CGV sont elles suffisantes pour formaliser avec mon acheteur une relation de distribution ?

2. Non ! Il S'agit de deux types de relations différentes...

→ Le contrat de distribution pose le cadre des futures ventes... mais va bien au-delà.



**Formaliser un contrat de distribution export :
approche « défensive » et aussi ambitieuse.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Pourquoi signer un accord de distribution, mon client m'achète déjà beaucoup de produits ?

- 1. ... Pour ancrer la relation en France.**
- 2. ... Pour poser une règle du jeu précise et claire**
- 3. ... Pour se projeter sur un long terme.**
- 4. ... Pour améliorer la qualité de la coopération.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Pourquoi signer un accord de distribution, mon client m'achète déjà beaucoup de produits ?

2. ... Pour poser une règle du jeu précise et claire

- ❖ au regard du droit français**
- ❖ en tenant compte des aléas à long terme**
- ❖ des règles de coopération génératrice de plus-value pour les deux parties.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

**Mon distributeur n'a pas, de facto, d'exclusivité territoriale car
....**

- 1. ... Je ne le lui ai jamais écrit dans un contrat.**
- 2. ... Je vend à des clients de son pays qui me contactent en direct.**
- 3. ... Je lui fais suivre les demandes émanant de son pays avec mes recommandations.**
- 4. ... Lui-même ne m'a pas reconnu d'exclusivité.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

**Mon distributeur n'a pas, de facto, d'exclusivité territoriale car
....**

2. ... Je vend à des clients de son pays qui me contactent en direct.

→ quel est le sort des commandes reçues en direct du territoire du distributeur ?



Bien définir l'étendue et les conséquences de l'exclusivité territoriale.

Comment sécuriser son contrat de distribution international

En contrepartie de l'exclusivité territoriale, je demande à mon distributeur de ...

- 1. ... Ne pas distribuer des produits concurrents.**
- 2. ... De hisser le Gwenn ah Du chaque matin.**
- 3. ... D'investir 5 % de son CA en marketing.**
- 4. ... D'atteindre des objectifs d'achat minima.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

En contrepartie de l'exclusivité territoriale, je demande à mon distributeur de ...

4. ... D'atteindre des objectifs d'achat minima.

→ **exclusivité territoriale + CDD =
risque de geler la zone.**



**Bien vérifier les bases de calculs, leur indexation
et leur sanction.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Mon distributeur assure la promotion de produits d'une autre marque, ayant une technologie proche.

- 1. ... Ce n'est pas sérieux ! Il a oublié de me le dire lors de la signature du contrat.**
- 2. ... Pas de problème : j'invoque le principe général de bonne foi et la clause de loyauté stipulée dans mon contrat.**
- 3. ... Ouf ! Mon contrat stipule une clause qui lui interdit de vendre des produits concurrents.**
- 4. ... Ouf ! J'ai une clause qui lui interdit de commercialiser et promouvoir des produits similaires ou substituables.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Mon distributeur assure la promotion de produits d'une autre marque, ayant une technologie proche.

4. Ouf ! J'ai une clause qui lui interdit de commercialiser et promouvoir des produits similaires ou substituables.



La clause de non concurrence doit viser toutes les hypothèses de promotion ou de commercialisation indirecte et doit également définir la non concurrence sous l'angle commercial et/ou technologique.

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Mon distributeur commercialise mes produits sur internet...

1. ... Je lui interdis de vendre sur le web ; l'internet c'est moi !
2. ... Je lui impose de vendre autant de produits sur le web que dans son show-room.
3. ... Je l'oblige à rerouter vers mon site web tous les internautes qui ont une adresse IP hors de son pays.
4. ... Je lui impose une qualité graphique irréprochable, une maintenance technique 24/24, un environnement de marques cohérent avec mes produits et un lien hypertexte vers mon propre site.

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Mon distributeur commercialise mes produits sur internet...

4. ... Je lui impose une qualité graphique irréprochable, une maintenance technique 24/24, un environnement de marques cohérent avec mes produits et un lien hypertexte vers mon propre site.

→ La politique commerciale sur internet doit être appréhendée de façon globale et être articulée avec les clauses d'exclusivité et de non concurrence.



Un contrat de distribution doit traiter la question de la vente sur internet (a minima dans une clause et idéalement dans une charte de vente sur internet)

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Je ne souhaite pas que mon distributeur revende mes produits en dessous d'un certain prix !...

- 1. ... Avec des prix de revente conseillés, c'est suffisant.**
- 2. ... Facile ! Je lui ai envoyé la liste des prix de revente minimum.**
- 3. ... Pas de problème : il doit s'aligner sur les prix de mes autres distributeurs.**
- 4. ... J'arrête de le livrer si ses prix sont trop bas !**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Je ne souhaite pas que mon distributeur revende mes produits en dessous d'un certain prix !...

1. ... Avec des prix de revente conseillés, c'est suffisant.

→ Imposer un prix minimum de revente est illégal.



**Les prix de revente conseillés...
doivent restés conseillés.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

J'ai déposé la marque de mes produits auprès de l'INPI en France, donc ...

- 1. ... C'est suffisant car mes produits sont conçus et fabriqués en Bretagne.**
- 2. ... Je ne suis protégé qu'en France.**
- 3. L'extension est automatique en Europe.**
- 4. ... Je n'ai plus qu'à acheter des noms de domaine à l'étranger.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

J'ai déposé la marque de mes produits auprès de l'INPI en France, donc ...

2. ... Je ne suis protégé qu'en France.

→ Principe de protection territoriale des marques.

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Je veux protéger ma marque à l'étranger

- 1. ... Je demande à mon distributeur de l'enregistrer ... et il me remercie chaleureusement.**
- 2. ... J'attends d'atteindre 100 K USD de CA pour payer le dépôt.**
- 3. ... Je vérifie sans trop tarder sa disponibilité et sa validité dans le pays.**
- 4. J'attends qu'elle soit connue à l'étranger.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Je veux protéger ma marque à l'étranger

3. ... Je vérifie sans trop tarder sa disponibilité et sa validité dans le pays.



→ Principe de protection territoriale des marques (bis).

Timing : avant l'heure, ce n'est pas l'heure !... mais après ?

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Mes CGV stipulent une clause de réserve de propriété sur les produits vendus à l'export ...

- 1. ... Je n'ai donc pas besoin d'une garantie bancaire de paiement (par exemple un crédit documentaire).**
- 2. ... La clause est conforme au droit français, donc très efficace.**
- 3. ... Je dois mettre en plus une plaque de propriété sur chaque produit.**
- 4. ... Son efficacité réelle dépend de la loi du pays de mon acheteur.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Mes CGV stipulent une clause de réserve de propriété sur les produits vendus à l'export ...

4. ... Son efficacité réelle dépend de la loi du pays de mon acheteur.

→ Principe : Lex Rei Sitae.



L'efficacité par rapport aux tiers peut être fonction de règles de publicité/enregistrement locales.

Comment sécuriser son contrat de distribution international

**En cas de litige, seul le tribunal de Morlaix pourra être saisi car
....**

- 1. ... Une société française doit être jugée en France.**
- 2. ... C'est stipulé dans une clause attributive de juridiction.**
- 3. ... Je suis né(e) à Morlaix ... et mon père aussi.**
- 4. ... Mon contrat est déjà régi par le droit français.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

**En cas de litige, seul le tribunal de Morlaix pourra être saisi car
....**

2. ... C'est stipulé dans une clause attributive de juridiction qui est rédigée dans le contrat de distribution.

→ CAJ : seule possibilité de supprimer/éviter le risque de plaider à l'étranger.



Attention à la rédaction de la CAJ.

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Ma relation avec le distributeur est régie exclusivement par le droit français car...

- 1. ... Je suis un fervent supporter de l'Equipe de France !**
- 2. ... C'est ce qui est stipulé dans mes CGV.**
- 3. ... Le lieu de livraison est FOB Le Légué.**
- 4. ... C'est ce qui est stipulé dans la clause du contrat de distribution.**

Comment sécuriser son contrat de distribution international

Ma relation avec le distributeur est régie exclusivement par le droit français car...

4. ... C'est ce qui est stipulé dans la clause du contrat de distribution.

→ La même clause dans les CGU ne s'applique qu'aux questions régies par les CGU.



**Si pas de clause de choix exprès :
la loi du pays du distributeur sera très probablement applicable.**

Autres questions / Autres réponses

Christophe Héry

Avocat au Barreau de Paris

tél. 01 53 81 53 00

chery@lmtavocats.com





LA JOURNÉE DES
ENTREPRENEURS BRETONS
QUI OSENT LE MONDE !

6^e
édition



Lundi 2 juillet 2018
RENNES
Couvent des Jacobins

BRETAGNESM
COMMERCE
INTERNATIONAL

Avec le soutien de / With the support of
  CCI BRETAGNE